

Objectifs pédagogiques généraux

- 1) intégrer l'éducation relative à l'environnement dans le projet d'apprentissage de l'élève et de l'enfant dans les structures d'accueil périscolaire.
- 2) permettre aux enfants d'acquérir les connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension des problématiques environnementales.
- 3) permettre aux enfants d'acquérir une méthodologie d'étude et de questionnement par l'action et le projet
- 4) permettre aux enfants d'acquérir les connaissances concernant le monde technique, nécessaires à la compréhension et à l'action actuelle et future.
- 5) favoriser et légitimer des savoir-faire et savoir-être favorables à la construction d'un développement durable, par des actions communes.
- 6) permettre aux enfants d'acquérir des savoir-faire sur le monde naturel et technique afin d'asseoir solidement sa culture concernant l'environnement.
- 7) amener les enfants à développer des savoir-être citoyens en lien avec les autres, dans et hors des institutions (école / clae)
- 8) aller des savoir-faire et des savoir-être en action, vers la construction des savoirs et connaissances.